

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 73 (1985)

Heft: [4]

Artikel: Le balai l'amour et l'argent

Autor: Berenstein-Wavre, Jacqueline

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-277545>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LA MENAGERE, UNE TRAVAILLEUSE A LA RECHERCHE D'UNE DIGNITE

LE BALAI L'AMOUR ET L'ARGENT

En mars 1983, le Collège du Travail, à Genève, avait organisé un colloque sur le thème « La ménagère, une travailleuse — autrefois, aujourd'hui » (cf. FS février 1983). Dans les groupes de discussion, des ménagères avaient alors témoigné du malaise qu'elles ressentaient parce que leur travail n'était pas reconnu par leur entourage (mari, enfants, famille). Ce n'était pas tant une valorisation économique qu'elles recherchaient, mais plutôt une valorisation psychologique et morale ; elles souhaitaient être reconnues à part entière.

Le Collège du Travail organise ce printemps un nouveau colloque, intitulé cette fois « La ménagère, une travailleuse à la recherche d'une dignité ». En mettant l'accent sur la dignité de la ménagère, les organisatrices du Colloque se réfèrent à une des idées directrices du fondateur du Collège du Travail, Lucien Tronchet, dont la vie toute entière a été « Un combat pour la dignité ouvrière », titre du livre qu'il a rédigé avant sa mort. Aujourd'hui, disent-elles, c'est au tour de la ménagère de conquérir sa dignité avec les moyens qui lui sont propres : une ménagère dont le travail domestique quotidien, indispensable à la survie de notre société, est ignoré, méprisé, bafoué. Et de faire remarquer que les femmes elles-mêmes le dévalorisent, au point que certaines en sont mal dans leur tête et dans leur corps.

Voici comment Jacqueline Berenstein-Wavre et Alda De Giorgi définissent les buts du colloque : rechercher des solutions pour redonner courage et dignité aux ménagères solidaires, assurer la reconnaissance sociale et privée de la production domestique afin d'en modifier les conditions, faire comprendre l'articulation entre le travail domestique et le travail salarié, faire connaître et reconnaître la contribution sociale et économique des ménagères afin d'améliorer leurs conditions de travail.

Invitée de marque de cette rencontre qui se déroulera les 9, 10 et 11 mai à la Maison des Jeunes de Saint-Gervais à Genève : la féministe québécoise Louise Vandelac, dont le livre « Les dessous domestiques du travail et de l'amour », paru en février, a fait parler tout le Québec. Parallèlement au colloque se tiendra une exposition, du 2 au 13 mai. Et le samedi soir, 11 mai, aura lieu un spectacle de cabaret intitulé « Femme, ménage-toi » (cf. programme en p. 10). A l'exception de ce spectacle, pour lequel une finance d'entrée de 10 francs sera demandée, la participation au Colloque est gratuite. Il suffit de remplir le bulletin d'inscription en p. 13.

Exposition, colloque et spectacle sont ouverts à toutes et à tous. Nous sommes toutes des ménagères, rappellent Jacqueline Berenstein-Wavre et Alda de Giorgi, que nous exerçons une activité salariée ou non. Les hommes sont chaleureusement invités : c'est avec eux que devra se faire le partage équitable des tâches et des pouvoirs.

Etre à la maison, même lorsque les enfants sont élevés, n'est pas nécessairement synonyme d'enfermement, d'isolement ou de chasse à la poussière. Loin de là. Il existe des féministes qui sont d'heureuses ménagères au foyer. J'ai fait moi aussi cette expérience, comme beaucoup d'autres femmes.

Taper à la machine, faire des factures, polir une chaîne de montre huit heures par jour, ne libère et n'épanouit pas forcément la travailleuse. L'activité professionnelle lui apporte un salaire qui la rend économiquement indépendante, mais bien des salaires féminins ne sont que des salaires d'appoint et n'apportent aucune libération économique pour autant.

Beaucoup de femmes dont le mari gagne normalement préfèrent rester à la maison. Elles sont 38 000 à Genève qui ont choisi cette situation, ou tout au moins qui s'y trouvent (voir statistique ci-contre). Quant à moi, je fais beaucoup



de travail bénévole ou modestement rémunéré. Mais j'aime aussi le ménage, la cuisine, les confitures, le jardin... Je me sens autonome sans être indépendante financièrement. Bref, je vis selon le nou-

veau droit matrimonial : « Les époux reconnaissent mutuellement le travail accompli par l'un et par l'autre pour le bien commun ». D'ailleurs c'est le cas de la majorité des femmes.

UNE PHILOSOPHIE MENAGERE FEMINISTE

Pour décrire ma philosophie face aux tâches ménagères, je ne peux pas m'empêcher de citer longuement Leïla Sebbar, féministe française, dans la préface d'un livre intitulé : « Des femmes dans la maison, anatomie de la vie domestique » (Fernand Nathan, 1981) qui décrit la vie de dix femmes entre 30 et 40 ans vivant dans leur maison (la cuisine, le ménage, la toilette, les soins, la parure, les loisirs).

« L'économie domestique de chacune n'est pas cet ensemble de lois impératives et dictées d'ailleurs, elle est un code d'organisation avec ses règles particulières, découvertes au cours d'une histoire

domestique, inscrite et déchiffrée dans l'espace, le temps, les objets ; un code qui traduit un ordre du désir pour chaque femme, mis à jour, au jour le jour, sans loi magistrale, dans un mouvement de rébellion contre la loi domestique (...) C'est alors que la maison d'enfance, la maison de la mère fait retour, sans anxiété ni violence, parce que l'ordre domestique répond à du désir et non plus à une norme familiale, sociale. Mais cet ordre-là, s'il n'a pas été découvert suivant un temps, un rythme privé, presque secret, solitaire aussi dans le mouvement quotidien, disciplinaire pour y parvenir, alors on peut passer une vie à frotter une tache sur un linge, une auréole sur une table sans jamais réussir à supprimer l'une ni l'autre. **C'est la connaissance de son ordre domestique et de son code rigoureux, qui autorise une femme à vivre sa maison avec bonheur**, à accomplir jusqu'aux gestes de ménage dans le plaisir parce qu'enfin le corps n'est plus contraint ; le geste se fait suivant un temps et un parcours, une ligne qui n'étrique plus le corps et pour un effet visuel, esthétique qui gratifie le regard, et plus seulement par soumission à l'impératif social d'ordre et de propreté. **On n'est plus dans le devoir, le sacrifice ; on n'est plus subalterne.** On a la maîtrise du temps, le sien, de l'espace, le sien, et dans cet espace de la maison on peut s'accorder une place qui ne soit pas volée à l'espace collectif, familial ; un territoire qu'on occupe sans colonisation de l'autre et qui n'est pas non plus camp retranché, fortifié...

» La maison est le seul lieu social où une femme ne soit pas en exil d'elle-même, de son temps, de son rythme, de ses dérivés et passions. Son temps domestique n'est pas le temps du travail social imposé, agressif, divisé en emploi du temps coercitif. Sa maison est à son rythme. L'entretien, le ménage et l'aménagement, la gestion domestique lui reviennent presque toujours ; c'est une position de pouvoir. C'est là qu'elle a l'initiative du temps, de l'espace et lorsque son ordre domestique n'est pas sacrificiel mais libérateur sinon hédoniste, cette position, elle doit la maintenir, surtout ne pas la brader. »

C'est là pour moi un discours nouveau qui me plaît mais il faut faire attention qu'il ne soit pas repris à l'envers par l'économie. En période de chômage, on chante les louanges de la femme au foyer et en période de prospérité c'est le contraire ; la femme qui va travailler est portée aux nues. Il faut que nous aussi, sachions maîtriser ce problème en gardant notre dignité. Le droit au travail pour toutes les femmes mariées devrait exister quelle que soit la conjoncture. Mais aussi le droit de rester à la maison, à condition de savoir en sortir !

Jacqueline Berenstein-Wavre

ACTIFS (-VES) ET INACTIFS (-VES) DANS LE CANTON DE GENEVE*

* D'après le recensement de la population 1980 (RFP 80) du Service cantonal des statistiques du canton de Genève. Les actifs (-ves) sont ceux (celles) qui travaillent à l'extérieur, les inactifs (-ves) ceux (celles) qui ne travaillent pas à l'extérieur.

	Hommes	Femmes
Actifs (-ves)	106 614	71 975
Occupé(e)s à plein temps (30 h. et plus/semaine)	99 267	49 365
Occupé(e)s à temps partiel (moins de 30 h./semaine)	5 398	21 466
Autres, indéterminé(e)s	1 949	1 144
Inactifs (-ves)	58 744	111 707
Ecoliers (-ères), étudiants (-tes)	11 479	11 936
Rentiers (-ères), retraités(es)	17 174	31 833
Ménagers (-ères) (exclusivement)	92	38 369
Autres, indéterminé(e)s	29 999	29 569
	165 358	183 682

Commentaires : les femmes représentent 40,3 % de la population active, temps partiel compris. 92 hommes ont eu le courage de se déclarer « ménagers », alors que seulement 38 369 femmes de moins de 62 ans se sont déclarées exclusivement ménagères. Serait-ce une honte ?

FEMMES VEUVES, DIVORCEES OU SEPARÉES

	Total général	sans enfant	1 enfant	2 enfants ou +
Actives	13 269	8 184	3 129	1 956
● occupées à plein temps	9 475	6 077	2 222	1 176
● occupées à temps partiel	3 510	1 931	841	738
● Autres	284	176	66	42
Inactives	19 815	17 611	1 409	795
● Ecolières, étudiantes	157	95	34	28
● Rentières, retraitées	18 199	16 840	1 017	342
● Ménagères	1 277	569	323	385
● Autres	182	107	35	40
Total	33 084	25 795	4 538	2 751

Ajoutons que sur 752 mères célibataires, chefs de ménage, il y en a 663 actives, dont 501 à plein temps.

Commentaires : lorsque la femme est seule, chef de ménage, son salaire ne peut plus être un salaire d'appoint. Elle doit travailler à plein temps. Comment fait-elle ?

FEMMES MARIÉES

	Total général	sans enfant	1 enfant	2 enfants ou +
Actives	30 285	12 158	8 521	9 606
● occupées à plein temps	15 892	7 986	4 286	3 620
● occupées à temps partiel	14 264	4 107	4 200	5 957
● Autres	129	65	35	29
Inactives	47 369	19 868	11 078	16 423
● Ecolières, étudiantes	554	261	138	155
● Rentières, retraitées	9 308	8 496	628	184
● Ménagères	36 509	10 590	10 084	15 835
● Autres	998	521	228	249
Total	77 654	32 026	19 599	16 029

Commentaires : la moitié des femmes mariées actives travaillent à temps plein, et parmi elles 50 % n'ont pas d'enfants. Alors que chez les « exclusivement ménagères » plus des deux tiers ont des enfants.